

# Admissions en études d'architecture via la procédure des équivalences

2020 / 2021

==--==--==--==

Suite aux mesures de protection de la population contre l'épidémie COVID-19, la journée d'entretien des candidats pour une admission en études d'architecture via la procédure d'admission par équivalence du 25 avril 2020 a été annulée. Les 192 dossiers de candidature ont été examinés directement par quatre jurys composés de deux enseignants.

Après examen des dossiers de candidature, il a été décidé ce qui suit :

## Candidatures pour une admission en 1ère année du 1er cycle (S1) : 10 dossiers retenus

En fonction des résultats obtenus par le candidat lors du 1er semestre 2020/2021, la commission VEEPAP/orientation statuera sur leur poursuite d'études au second semestre en 1ère année(S2) ou en deuxième année (S4).

Nom	Prénom	Décision et positionnement
CHARDON	Anaïs	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
DOUARINOU	Garance	Admis 1ère année du 1er cycle
GORIN	Loïs	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
IGNACE	Estelle	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
LE LOIR	Auguste	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
LEPRETRE	Léa	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
MADEZO	Nathan	Admis 1ère année du 1er cycle
MEIFFREDY	Juliette	Admis 1ère année du 1er cycle
MOYEN	Elisa	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
RASSON	Julia	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme

Candidatures retenues sur liste complémentaire : 2 dossiers

Nom	Prénom	Décision et positionnement
MAGNIER	GABRIEL	Admis en 1ère année du 1er cycle sous réserve de l'obtention du diplôme
HERAUD	Jules	Admis 1ère année du 1er cycle

Candidatures pour une admission dans une autre année d'études :  
Aucune candidature retenue